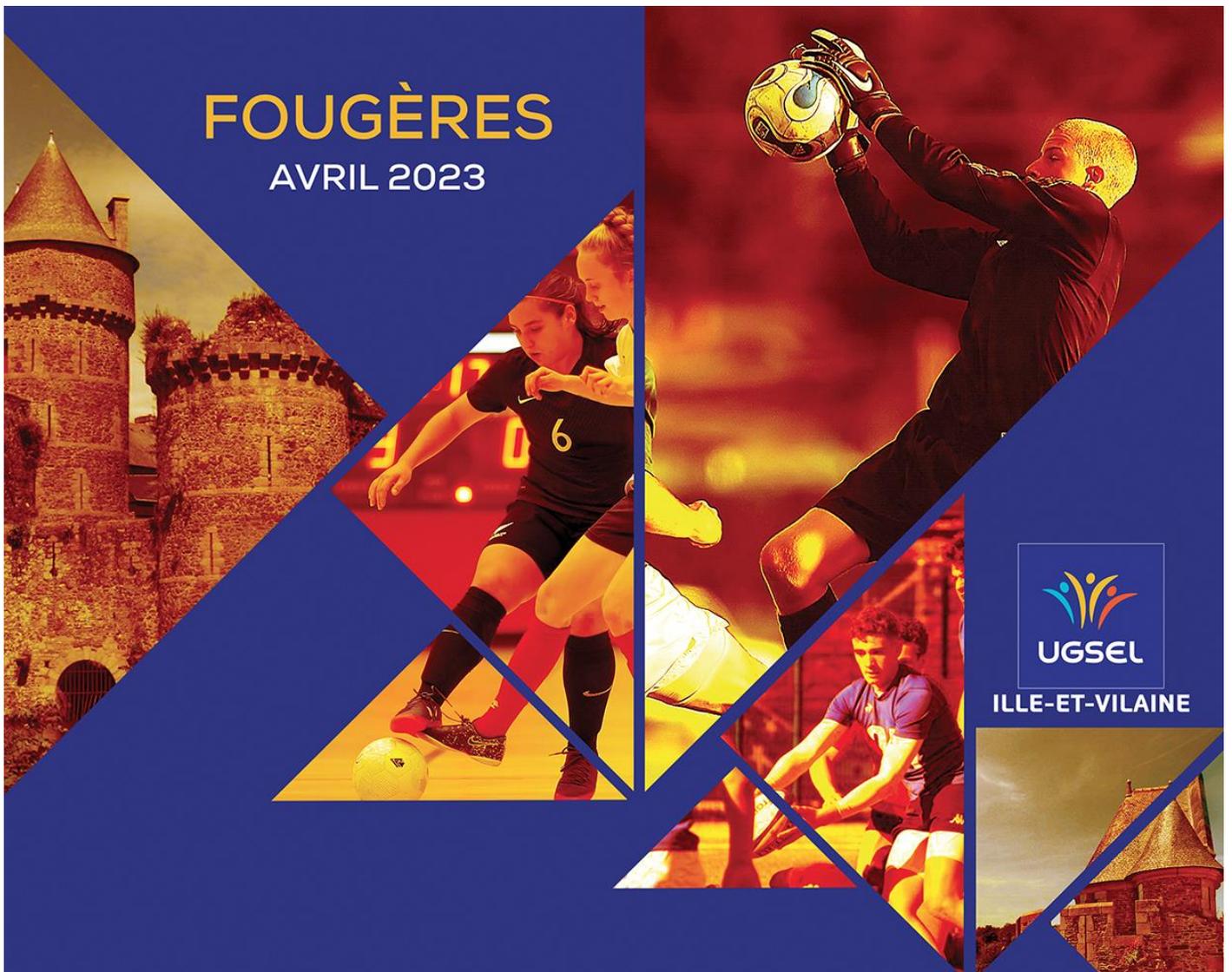


FOUGÈRES

AVRIL 2023



ILLE-ET-VILAINE

CHAMPIONNATS NATIONAUX UGSEL LYCÉENS

Football et Rugby

FILLES & GARÇONS

contact : secretariat@ugsel35.fr • www.ugsel35.fr

Fougères



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT



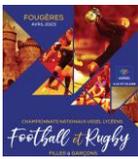
Crédit Mutuel
de Bretagne



UGSEL Nationale

277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05

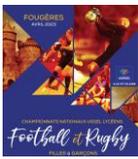
Tél : 01. 44. 41. 01. 95 Fax : 01.43.29.96.88



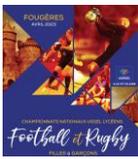
RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ASPECTS PRATIQUES ET LOGISTIQUES

ORGANISATEUR	UGSEL 35 203 avenue Général PATTON - 35700 RENNES Tél : 02 99 63 91 91 - E. mail : secretariat@ugsel35.fr
LIEU DE COMPETITION	<ul style="list-style-type: none">• Complexe Sportif de Paron, Route de la Chapelle Janson, 35301 FOUGERES et• Terrains et salles annexes dans la ville de Fougères ou à proximité - La chapelle Janson et Javené <p>Une infrastructure unique (et un lieu) sera attribuée à chaque catégorie.</p> <p>Football : Attention, venir avec une paire de chaussures pour synthétique et une paire de chaussures pour pelouse.</p>
ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none">• MERCREDI 5 AVRIL 2023 A PARTIR DE 15H00 Centre culturel Juliette DROUET Rue du Gué Maheu, 35300 Fougères• LE PASSAGE d'un encadrant PAR L'ACCUEIL EST OBLIGATOIRE <p>DEBUT DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE A 16H45 AVEC PRESENTATION DES EQUIPES.</p> <ul style="list-style-type: none">• La cérémonie d'ouverture sera un moment privilégié de convivialité• Fin de la cérémonie d'ouverture avec les tirages au sort 18h30
QUESTIONNAIRE	A renvoyer à L'UGSEL 35 IMPERATIVEMENT pour le VENDREDI 24 MARS 2023 <ul style="list-style-type: none">• par mail secretariat@ugsel35.frET• ensuite par courrier avec le règlement à l'UGSEL 35• UGSEL 35 - 203 avenue Générale Patton - 35700 RENNES
HEBERGEMENT	<ul style="list-style-type: none">• Camping municipal sur le site<ul style="list-style-type: none">• 40 Rte de la Chapelle Janson, 35300 Fougères• Une liste d'hébergements est disponible via ce lien. <p>Chaque établissement est responsable de la réservation de ses chambres. Fougères est située à 30 minutes de Rennes pour une plus large gamme.</p>
RESTAURATION	<ul style="list-style-type: none">• MERCREDI 5 AVRIL SOIR A PARTIR DE 18H30 :<ul style="list-style-type: none">• Collège Sainte Marie - 8 Bd de la Chesnardière, 35300 Fougères• JEUDI 6 AVRIL MIDI : Prestataire sur le site sous format Pasta box• JEUDI 6 AVRIL SOIR A PARTIR DE 18H30 :<ul style="list-style-type: none">• Collège Sainte Marie - 8 Bd de la Chesnardière, 35300 Fougères• VENDREDI 7 AVRIL MIDI :<ul style="list-style-type: none">• Prestataire sur le site (galette saucisse ou merguez bœuf frites) <p>TOUS LES REPAS (9,50 €) COMMANDES SERONT FACTURES ET NON REMBOURSABLES.</p> <p>POUR LE DEPART ET VENDREDI SOIR : TOUS LES PANIERS REPAS (6,10 €) COMMANDES SERONT FACTURES ET NON REMBOURSABLES.</p> <p>PASSE LE VENDREDI 24 MARS, AUCUNE COMMANDE NE SERA PRISE EN COMPTE.</p>
DROIT D'ENGAGEMENT	12 € par compétiteur.

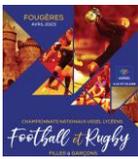


TRANSPORT	<p>Chaque délégation est autonome. Un plan vous sera transmis lors de l'accueil avec la localisation des infrastructures. 10 minutes maximum en véhicule d'un site à un autre si besoin.</p>
SOUVENIR ET PASTORALE	<p>Un cadeau sera offert à chaque compétiteur. Le temps d'accueil sera l'occasion d'entendre et écouter le témoignage d'une association locale « Hors-jeu la violence » Ce sera notre leitmotiv pour toute la durée de nos championnats. Un arbitre de niveau national sera présent.</p>
CONVIVIALITE	<p>Une soirée bowling privatisée est proposée le jeudi de 17h00 à 22H00 au tarif préférentiel de 6 € - seulement 320 places disponibles –1h30 pour une partie Strike club - Forum de la Gare, 35300 Fougères Merci de préserver à l'aide du formulaire – Chaque établissement paiera directement sur place.</p>
COMMUNICATION DES RESULTATS AU FIL DE LA COMPETITION.	<p>Les résultats seront affichés en direct sur le site internet du comité www.ugsel35.fr ou sur sa page facebook.</p>
RESPONSABILITE	<p>Les accompagnateurs (Prof EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs athlètes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.</p>
PRIMES KILOMETRIQUES	<p>La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur une base proposée par l'Ugsel Nationale, par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour : référence dicoroute).</p>



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENTS	<p>Se référer aux règlements Généraux et règlements spécifiques du sports concerné sur le site de L'UGSEL nationale. (www.ugsel.org)</p> <p>Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité. (Visibles sur le site national)</p>
REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL	Christophe COMMUNIER
DELEGUES SPORTIFS /RESPONSABLES JEUNE OFFICIEL	Jean-Michel MAINDRON, Véronique ACHA-JACQUIN, Gilles BERTHELOT, HANATY Meïssa Alain RIBAUTE, Yvan BONNIN Patricia PETIT
RESPONSABLE LOCAL	Vincent BARBEDETTE - UGSEL 35
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf page suivante)
TENUE ET HYDRATATION	<p>Football : Attention, venir avec une paire de chaussures pour synthétique et une paire de chaussures pour pelouse.</p> <p>NOUS DEMANDONS A CHAQUE COMPETITEUR DE VENIR AVEC SA GOURDE POUR S'HYDRATER PENDANT LA COMPETITION.</p>
ARBITRAGE ET JEUNES OFFICIELS	<p>L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes ou/et issues du stage national, et /ou de la ligue ou du comité organisateur</p> <p>Conformément à l'article 7 des règlements des sports collectifs</p> <p>Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national Minime, Cadet et Cadette/Junior Fille, (élite et promotionnel) et les Juniors Garçons (filière promotionnelle) et cadets - Juniors garçons Foot (filière élite) doit présenter un jeune officiel dont la compétence devra être certifiée et validée au niveau territorial, ou national UGSEL ou par un diplôme fédéral. Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée.</p> <p>En Junior Garçon (filière élite) la présence d'un jeune officiel certifié suite à un stage national UGSEL ou par un diplôme fédéral est possible.</p> <p>Pour toutes les catégories sauf JG Elite, une somme forfaitaire de 300€ devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes. Le non-dépôt en début de tournoi national entraine automatiquement match perdu pour l'équipe concernée.</p> <p>Cette caution est restituée en fin de championnat si le jeune officiel a répondu aux exigences réglementaires.</p> <p>Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.</p>
LICENCES	<p>Conformément à l'article 7 des règlements généraux sportifs :</p> <p>La licence peut être présentée sous différentes formes : - Listing des licenciés extrait d'Usport (sur papier ou sur support numérique). - Licence individuelle (sur papier ou sur support numérique).</p> <p>Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p> <p>En conformité avec l'article 9, tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité. Il devra être en mesure de présenter la licence encadrement sur papier ou sur support numérique.</p>



VOL	L'UGSEL 35 décline toute responsabilité en cas de vol, d'oubli ou de perte de matériel et d'objets personnels. Veillez à ne rien laisser dans les vestiaires.
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

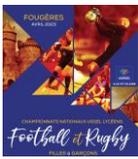
L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org



PROGRAMME GENERAL

MERCREDI 5 AVRIL

- **15H00 : Accueil administratif**
- Temps convivial pour l'accueil des compétiteurs
- **16h00** Pot officiel avec les encadrants
- **16H45 Début de la cérémonie d'ouverture et Tirage au sort à**
- **18h30** Fin de la cérémonie d'ouverture à
- **18h30 –19h00** Réunion technique - Jeunes officiels et arbitres
- **18h30** Diner à partir de

JEUDI 6 AVRIL

- **7H30** Accueil sur les sites
- **8H00 – 18H00** Début des rencontres
- *Pause dans le jeu le midi en fonction du nombre de matchs (déjeuner sur le site en formule open)*
- **18H00** : Réunion technique - Jeunes officiels et arbitres
- **18H30** : Diner
- **17h00 – 22 h00** soirée Bowling

VENDREDI 7 AVRIL

- **7H30** Accueil sur les sites
- **8H00 – 12H00** Début des rencontres
- *Pause dans le jeu le midi en fonction du nombre de matchs (déjeuner sur le site en formule open)*
- **13H00 - 15h00 Finale et Protocole**
- **15H30** : Distribution des paniers repas
- Départ des délégations.